

Campagne de rentrée du Ministère de l'Éducation nationale sur la laïcité :

quelques remarques critiques

par [Catherine Kintzler](#),

Mezetulle le 1er septembre 2021

J'ai appris par la presse que le Ministère de l'Éducation nationale lance une campagne en faveur de la laïcité lors de cette rentrée scolaire 2021-2022. Les lecteurs de Mezetulle savent que je fais partie du « Conseil des sages de la laïcité » installé en janvier 2018 par le ministre Jean-Michel Blanquer, présidé par Dominique Schnapper. Ils peuvent à juste titre s'interroger sur le rôle éventuel du Conseil dans cette campagne consacrée à la laïcité, particulièrement en prenant connaissance des huit affiches de lancement. C'est en toute indépendance que je propose les remarques critiques qui suivent

Sommaire

1. [Une série de huit affiches](#)
2. [Une école « lieu de vie » qui réduit la laïcité à un « vivre-ensemble »](#)
- 3.
4. [Notes](#)

Une série de huit affiches

La campagne est lancée, à grand bruit, par une série d'affiches en direction des élèves. Voir ci-dessous (Figure 1) les 8 affiches dont la presse a fait état, insérées dans le dossier des journalistes assistant à la conférence de presse du 26 août et projetées sur écran durant ladite conférence¹.

Affiches de la campagne « C'est ça la laïcité »



Figure 1

Le ministre les présente en ces termes (à 1h38 dans l'enregistrement vidéo) :

« Nous avons voulu avoir une étape de campagne vis-à-vis de nos élèves en la matière. Je le dis en présence d'Alain Seksig, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité, qui représente Dominique Schnapper présidente de ce Conseil des sages. C'est avec eux et avec

beaucoup d'acteurs de terrain que nous avons élaboré cette campagne qui commencera dans quelques jours. Nous avons choisi de parler aux jeunes de 9 à 18 ans en partant de leur vécu quotidien, de leur expérience à l'école, au collège et au lycée. Dans le dossier de rentrée qui vous a été remis, vous avez les affiches de cette campagne - elles sont en train de défiler sur l'écran - avec les prénoms véritables des élèves que vous voyez. »

Ce passage attribue un rôle au Conseil des sages dans l'élaboration des documents de cette campagne, en particulier dans la conception des huit affiches. Or, si le Conseil des sages a effectivement produit, au cours d'un travail collectif de longue haleine, des documents importants présentés dans le cadre de cette campagne (notamment la refonte complète de l'ouvrage *L'Idée républicaine*, le *Vademecum de la laïcité à l'école* ainsi que les deux plaquettes *Qu'est-ce que la laïcité ?* et *Que sont les principes républicains ?*²), à ma connaissance il n'a en revanche pas été associé à la conception des affiches qu'on peut voir ci-dessus, ni sollicité à ce sujet pour donner un avis. Non seulement ces huit affiches sont selon toute probabilité issues d'un travail mené en **comité restreint**, non seulement elles font écran, en s'imposant de manière tapageuse, aux documents autrement réfléchis et durables (on l'espère) que je viens de citer, mais encore **elles véhiculent une vision de l'école à laquelle je ne cesse de m'opposer depuis bientôt 40 ans.**

Une école « lieu de vie » qui réduit la laïcité à un « vivre-ensemble »

1° Sur les huit affiches, dont le ministre précise qu'elles s'appuient sur l'expérience des élèves en tant que tels, seules deux (n° 4 et 5) sont relatives à une situation scolaire. « Être dans le même bain », « rire des mêmes histoires », « porter les mêmes couleurs », « être inséparables tout en étant différents », « être égales en tout », « être ensemble » : même si cela peut avoir lieu à l'école, on ne voit pas en quoi cela serait *spécifique* de l'école. À moins qu'on propose, pour la énième fois, **une idée de l'école proche de celle d'un centre de loisirs, d'une association sportive, d'une association ludique, d'un**

club, ou pour parler plus directement d'une *garderie « animée »* : l'idée d'une école « lieu de vie » où la question des savoirs, de leur transmission, de leur appropriation, et des effets libérateurs de celles-ci, est marginale. Or, rappelons-le, *une école qui relègue les savoirs au second plan ne peut pas être laïque, car les savoirs sont, en eux-mêmes, déliés de tout dogme, de toute autre autorité que la leur propre : ils sont auto-constituants comme est auto-constituante, de son côté, une association politique laïque.* C'est pourquoi on œuvre beaucoup plus en faveur de la laïcité en enseignant l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la musique, etc., qu'en abreuvant les élèves d'un prêchi-prêcha, fût-il républicain.

2° Selon la vision d'une école « lieu de vie », la laïcité se réduirait à un « vivre-ensemble », présenté ici sous sa forme aggravée : un « vivre » dans lequel l'ensemble se manifeste obstinément par l'injonction à un même coalisant. Il faudrait à l'école « rire des mêmes choses », « être dans le même bain », « porter les mêmes couleurs » ? Qu'en est-il du quant-à-soi auquel on peut prétendre même au plus jeune âge, de la singularité, et du devoir de chacun d'atteindre son point d'excellence ? Remarquons que c'est jusqu'à la possibilité de « penser par soi-même » qui est pesamment mise en place par un scénario obligé de conformation collective (affiche n°4). *Or n'est-ce pas d'abord la possibilité de vivre et de penser à la première personne du singulier³ que l'école laïque offre à chaque élève en le mettant en contact avec ce que l'humanité a fait de mieux, en le conviant à s'approprier la plus haute forme de liberté qu'est le savoir, en lui offrant une « respiration »⁴ qui le met à l'abri des injonctions sociales d'un « nous » étouffant (autre forme coalisante, par communautarisme, du même), en lui offrant le luxe d'une double vie ?* L'école républicaine ne serait-elle qu'une super-tribu fusionnelle où aucune tête ne dépasse ? Serait-il mal vu d'y exceller ? C'est pourtant ce que suggère, en une présentation mal digérée de l'égalité, l'affiche n°7. Non, il ne s'agit pas de « permettre à Unetelle et à Unetelle d'être égales en tout », il s'agit de les traiter également parce

qu'elles ont les mêmes droits (forme universalisante et non identificatoire du même), en leur enseignant les mêmes programmes, avec la même attention, la même sollicitude : et quel mal y a-t-il alors si l'une devient, peut-être, meilleure que l'autre en calcul, ou en histoire, en musique, en éducation physique⁵ ? ***Que chacun, à l'école, devienne lui-même en excellant de toutes ses forces au moins en quelque chose sans s'exposer au risque de se faire traiter de « bouffon » !***

3° On peut s'interroger sur l'implicite véhiculé par une scénographie répétée d'affiche en affiche, visiblement inspirée par la culture com répandue du « venez-comme-vous-êtes » : que de soin apporté à décliner laborieusement les totems de la « diversité »... ! Intention louable sans doute, mais qui risque par son insistance de figer les identités extérieures aux dépens des singularités, d'accepter et de reconduire les assignations qu'il s'agit précisément de délier, de passer sous silence le rôle émancipateur de l'école qui sollicite en chacun un travail sur soi parfois inconfortable, et qui appelle une mutation par « réforme de l'entendement ».

Une sous-espèce de littérature combinatoire à effet comique

Et pour finir, un peu de littérature divertissante. La mécanique délibérée de la formule « *Permettre à [ici un jeu de pré-noms] de [ici une infinitive évoquant une « activité » d'apparence scolaire], c'est ça la laïcité !* » ne pouvait pas ne pas produire un effet combinatoire comique. Il serait indécent de faire aux auteurs l'honneur d'une comparaison avec les *Cent mille milliards de poèmes* de Queneau, où la combinatoire, infiniment plus riche, obéit à des règles infiniment plus subtiles et véritablement poétiques et, loin d'épuiser le moment littéraire, en souligne au contraire l'immensité. On les renverra à ce tweet plein d'esprit qui démonte leur poétique de pacotille en proposant sur son modèle un « générateur de définitions de la laïcité » (https://twitter.com/Le_Trema/status/1430908171434926083)

J'ai, pour ma part, obtenu la formule suivante : « Permettre à Mélanie B, Mélanie C, Géri et Emma de faire un atelier gommelette ».

La laïcité ce n'est pas ça, mais « c'est ça, l'école des réformateurs depuis 40 ans ».

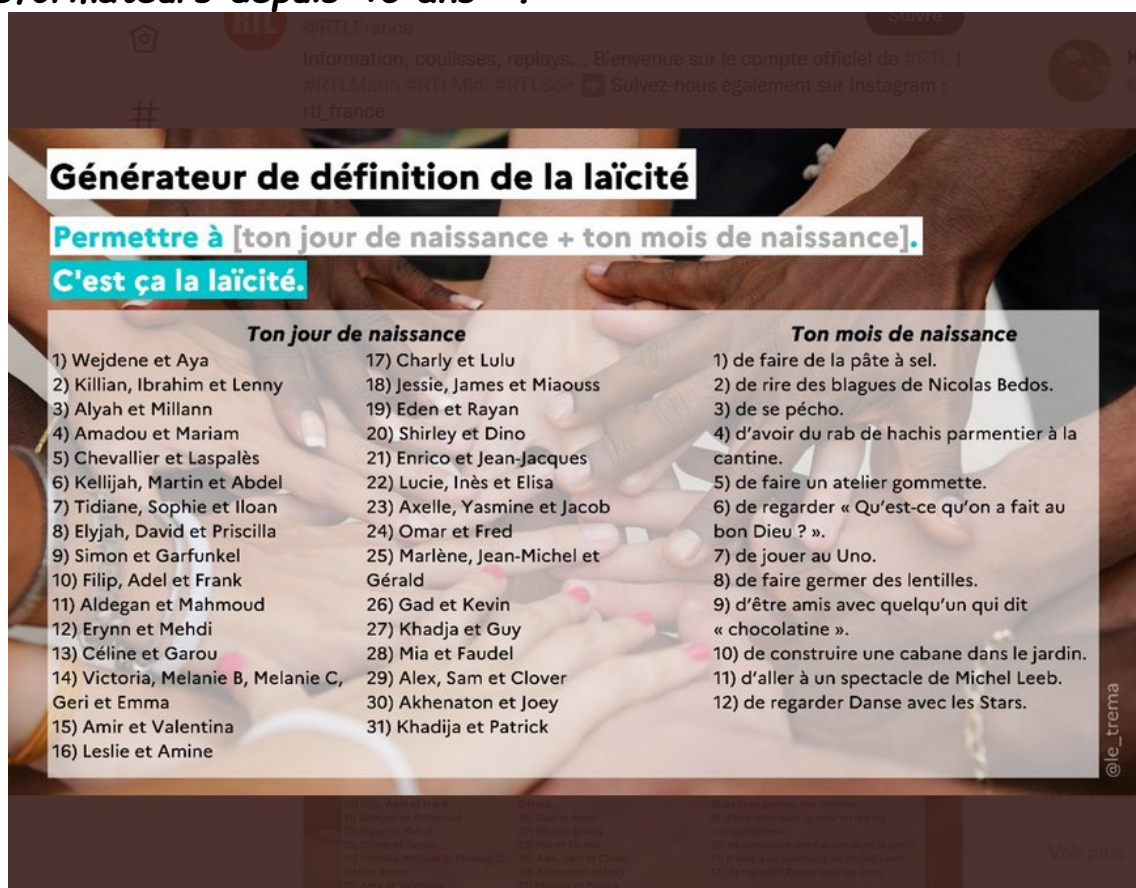


Figure 2. Générateur de définitions proposé par « Le Tréma », qui en donne le mode d'emploi : « comme le gouvernement, crée toi aussi ta propre définition de la laïcité grâce à ta date de naissance ! »

https://twitter.com/Le_Trema/status/1430908171434926083

Notes

1 - L'intégralité de la conférence est accessible sur Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=c1rFT8EUd80>

2 - Les trois documents Vademecum de la laïcité à l'école, Qu'est-ce que la laïcité ? et Que sont les principes républicains ? sont

téléchargeables sur la page du site du MEN consacrée au Conseil des sages <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>

3 - Je ne manque jamais une occasion de citer ces propos de Delphine Horvilleur, entendus à la radio en mai 2018 : « La promesse que la République nous a faite, c'est que chacun soit défendu en tant qu'individu, que chacun puisse parler à la première personne du singulier ».

4 - Sur la notion de « respiration laïque », je me permets de renvoyer à plusieurs articles en ligne ou référencés sur mon site web - on peut y accéder en recherchant le terme « respiration » <https://www.mezetulle.fr/?s=respiration>

5 - « Il est impossible qu'une instruction même égale n'augmente pas la supériorité de ceux que la nature a favorisés d'une organisation plus heureuse. Mais il suffit au maintien de l'égalité des droits que cette supériorité n'entraîne pas de dépendance réelle, et que chacun soit assez instruit pour exercer par lui-même, et sans se soumettre aveuglément à la raison d'autrui, ceux dont la loi lui a garanti la jouissance. Alors, bien loin que la supériorité de quelques hommes soit un mal pour ceux qui n'ont pas reçu les mêmes avantages, elle contribuera au bien de tous, et les talents comme les lumières deviendront le patrimoine commun de toute la société. » Condorcet, *Premier mémoire sur l'instruction publique*, dans *Cinq Mémoires sur l'instruction publique*, Paris : GF-Flammarion, 1994, p. 61-62. Voir à ce sujet l'article « Égalité, compétition et perfectibilité » <https://www.mezetulle.fr/egalite-competition-et-perfectibilite/>
 Cette entrée a été publiée par Catherine Kintzler le 1 septembre 2021 dans Bloc-notes, Diaporama, École, Laïcité, Politique, société, actualité et indexée avec école, laïcité.

Pour citer cet article

URL : <https://www.mezetulle.fr/campagne-de-rentree-sur-la-laicite-du-ministere-de-leducation-nationale-quelques-remarques-critiques/>